

les homards. Les huîtres de Caraquet sont renommées; elles habitent une batture d'une demi-lieue en superficie, vers le fond de la baie, et à deux milles environ de l'église. L'année dernière, les habitants du lieu, trop avides de gain, en chargèrent une vingtaine de goélettes, et par là en diminuèrent le nombre, de manière à donner des craintes pour l'existence de la colonie sous-marine. Munis des instruments nécessaires et habitués à ce genre de travail, ils ne craignent point de compétition de la part des étrangers, et se regardent comme autorisés à régler l'exploitation des huîtres de leur baie.

Les opérations sont généralement dirigées par un conseil d'anciens. Ceux-ci, reconnaissant leur imprévoyance de l'année dernière, résolurent de n'en point vendre à l'avenir avant la fin de septembre. Nous faudra-t-il donc attendre jusqu'au mois d'octobre? Non. A peine Mgr. Turgeon a-t-il témoigné le désir de se procurer des huîtres, que les anciens chargent cinq ou six pêcheurs d'en fournir autant qu'il en faudra.

Deux rateaux, attachés en ciseaux, forment l'instrument le plus commode pour saisir les huîtres au fond de l'eau. D'abord écartés l'un de l'autre, les deux rateaux sont rapprochés au moyen de leurs manches, et retiennent entre leurs dents les cailloux et les coquillages. L'instrument est alors tiré de la mer, déchargé dans la berge et plongé de nouveau.

L'église et le presbytère de Caraquet sont construits de pierre; c'est à M. Cooke, ancien missionnaire du